



la lettre



Police Municipale - Garde Champêtre - ASVP



Fabien GOLFIER & Jean-Michel WEISS
secrétaires nationaux chargés de la police municipale
vous adressent leurs meilleurs vœux pour
2018

FA-FPT Police Municipale 96 rue Blanche 75009 Paris - www.policemunicipale.org - courriel: policemunicipale@fafpt.org

INFO 17

Cérémonie d'Hommage à Clarissa Jean-Philippe

Une plaque en l'honneur de Clarissa Jean-Philippe a été dévoilée à Malakoff, sur le lieu même où la policière est tombée, il y a trois ans, sous les balles du terroriste Amedy Coulibaly. Sa mère a assisté à cette cérémonie.

Ce mardi 9 janvier, une deuxième plaque en hommage à Clarissa Jean-Philippe a été inaugurée à Malakoff à l'endroit exact où la policière a été abattue. Le 8 janvier 2015, la jeune martiniquaise s'est écroulée, tuée par les deux balles du terroriste Amedy Coulibaly.

Plaque en hommage à Clarissa à Malakoff

Un chagrin sans fin

La mère de Clarissa Jean-Philippe avait tenu à faire le déplacement. Toujours très affectée par le décès de sa fille, cette Martiniquaise a voulu participer aux hommages rendus à la jeune policière. Regardez son interview en FacebookLive:

Deux plaques pour Clarissa Jean-Philippe

Deux plaques en hommage à Clarissa Jean-Philippe se font désormais face sur l'avenue Pierre-Brossolette : une à Montrouge dont la jeune femme était employée de la police municipale et l'autre à

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Malakoff où elle a été assassinée. Sur la plaque de Malakoff, une phrase est inscrite choisie par la famille: "Sans toi, ton sourire et ta joie, la vie ne sera plus jamais la même" ainsi que le nom de Clarissa Jean-Philippe (1988-2015).

Son petit frère Wilfrid venu de Martinique n'a qu'un seul regret, l'absence d'Emmanuel Macron à l'un des hommages rendus à sa soeur Clarissa. Il l'a dit à Outremer 1ère. Regardez son témoignage ci-dessous : Sonia Jean-Philippe a bien du mal à se remettre de l'assassinat de sa nièce. Trois ans après le meurtre, la tante de Clarissa confie sa difficulté à travailler en tant qu'agent de sécurité à Roissy.

Trois cérémonies pour honorer sa mémoire

Cette cérémonie à Malakoff est intervenue au lendemain de trois hommages. Le premier, ce lundi matin à Carrières-Sous-Poissy où la jeune femme habitait, le deuxième, en début d'après-midi à Montrouge, en présence du ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb et de la ministre des Outre-mer, Annick Girardin et enfin le troisième, à Saint-Marie en Martinique, sa commune natale où demeure sa mère et son petit frère Wilfrid.

Source : Outre-mer 1^{er}



Fabien GOLFIER représentait également la **FA-FPT Police Municipale** à cette cérémonie à Malakoff aujourd'hui.

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

Hommage à Clarissa Jean-Philippe, policière municipale victime de l'attentat du 8 janvier 2015

La **FA-FPT police municipale** reproduit le discours de M. Gérard Collomb, Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur, prononcé lors de l'hommage à Clarissa Jean-Philippe, policière municipale victime de l'attentat du 8 janvier 2015, à Montrouge (92) le 8 janvier 2018.

Madame la Ministre,
Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président du Conseil départemental,
Madame la Maire de Paris,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

C'était il y a trois ans.

La France, le monde, se réveillaient sous le choc.

La veille, des terroristes avaient assassiné une grande partie de la rédaction de Charlie Hebdo.

Nous pleurons Cabu, Charb, Honoré, Tignous, Wolinski. Nous pleurons l'ensemble des victimes.

Nous étions « tous Charlie ».

Ce matin du 8 janvier 2015 donc, Clarissa Jean-Philippe, policière municipale à Montrouge, prit comme chaque jeudi, son service, patrouillant pour sécuriser un des marchés de la commune.

Sa famille – et je salue ici ses tantes - était inquiète, parce que les auteurs de l'attaque de Charlie Hebdo étaient encore en fuite, parce qu'elle savait que les terroristes visaient aussi les policiers.

Mais à titre personnel, Clarissa, elle, était heureuse.

Heureuse de la nouvelle vie qu'elle se construisait.

Heureuse d'exercer ce métier qu'elle aimait tant.

Heureuse parce que, dans une semaine, elle allait enfin être officiellement titularisée.

Devenir policière était en effet le rêve de Clarissa.

Depuis son plus jeune âge, elle voulait servir l'Etat, elle voulait protéger ses compatriotes.

Formée à l'école de police de Pantin, stagiaire ici, à Montrouge, depuis quelques mois, elle était donc sur le point d'atteindre son but le plus cher et de s'installer durablement en région parisienne, avec son compagnon, quittant sa Martinique qu'elle aimait tant.

La folie meurtrière du terrorisme en décida autrement.

Alors qu'elle venait de quitter son poste pour intervenir avec son binôme sur un accident de la circulation, Clarissa Jean-Philippe fut assassinée froidement, lâchement, de tirs dans le dos.

Mesdames et Messieurs,

Si nous sommes réunis aujourd'hui, si je suis ici pour représenter le Président de la République, c'est pour dire avec force que nous ne l'oublierons jamais.

Les habitants de Montrouge n'oublieront pas son professionnalisme, la rapidité avec laquelle elle avait tissé avec tous les acteurs locaux des liens étroits.

En seulement quelques mois, elle était - disaient ses collègues - devenue une vraie policière de terrain.

Ses amis, ses proches, n'oublieront pas son extraordinaire joie de vivre, ce sourire communicatif, immortalisé par l'artiste Christian Guemy dans un portrait qui réchauffe le cœur des Montrougiens en ces longs jours d'hiver.

Les Français se souviendront longtemps de cette policière abattue en pleine rue, simplement parce qu'elle avait choisi de consacrer son existence à les protéger.

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**

Oui, Clarissa Jean-Philippe a perdu la vie parce qu'elle portait un uniforme, parce qu'elle incarnait la République.

Elle a été tuée parce que son seul objectif était d'assurer notre sécurité, condition-même de notre liberté, de notre art de vivre.

Elle est notre héroïne à tous.

Une héroïne française.

C'est pourquoi Clarissa Jean-Philippe a été élevée, à titre posthume, au grade de chevalier dans l'ordre national la légion d'honneur.

C'est pourquoi cette plaque devant laquelle nous nous trouvons, lui adresse l'hommage solennel de toute la Nation.

C'est pourquoi aussi, vous avez, Monsieur le Maire, décidé d'accoler son nom à celui de l'avenue de la Paix.

L'avenue de la Paix.

Quel plus beau symbole pour une femme qui précisément, aspirait à « garder la paix » ?

Mesdames et Messieurs,

Si je tenais à être présent cet après-midi c'est donc pour assurer tous ceux qui ont aimé Clarissa du soutien indéfectible de la Nation.

C'est aussi pour vous dire que tout est aujourd'hui mis en œuvre pour lutter contre le terrorisme, pour faire en sorte de prévenir les attaques comme celle qui lui a coûté la vie.

Au quotidien, nos forces de sécurité – policiers nationaux et municipaux, gendarmes, services de renseignement – réalisent un travail remarquable, pour déjouer des attentats, pour sécuriser des manifestations, pour suivre les individus radicalisés et empêcher leur passage à l'acte.

Conformément aux engagements du Président de la République, ces femmes et ces hommes qui nous protègent, verront, au fil du quinquennat, leurs moyens renforcés.

Moyens humains : 10 000 postes seront créés dans les cinq ans à venir, notamment dans les services de renseignement.

Car c'est par le renseignement que nous pourrons mieux repérer les individus qui soudain se radicalisent.

Moyens juridiques : la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme adoptée le 30 octobre par le Parlement donne aux forces de l'ordre une plus grande latitude d'action pour lutter contre ceux qui voudraient commettre le pire sur notre sol, en prenant un certain nombre de mesures administratives.

Mais, Mesdames et Messieurs, la lutte contre le terrorisme ne saurait se circonscrire à nos seuls policiers, à nos seuls gendarmes.

Elle doit au contraire nous mobiliser tous.

Mobiliser l'ensemble des services de l'Etat.

Et c'est pour cela que, dès les semaines à venir, le Gouvernement présentera un plan de lutte contre la radicalisation associant par exemple des ministères comme celui de l'Education Nationale.

Nous sommes en effet convaincus que c'est à la racine qu'il faut combattre le mal, que c'est en défendant ces valeurs républicaines que Clarissa chérissait tant, que nous gagnerons.

Mais plus largement, toute la société française doit embrasser le combat face à l'obscurantisme, face à la haine, face à tous ceux qui rejettent la diversité des cultures.

Ce qu'on appelle « l'esprit du 11 janvier », cette volonté de porter partout la République, de défendre en toutes circonstances les forces de sécurité, ne doit pas se limiter aux commémorations, ressurgir à chaque événement tragique.

Il doit être une exigence de tous les jours.

Il doit se traduire au quotidien, en nous montrant tous vigilants face à nos ennemis, en ne cessant jamais de soutenir ceux qui prennent tous les risques pour nous protéger.

Mesdames et Messieurs,

Ici, rue Pierre Brossolette, il y a trois ans, la policière Clarissa Jean-Philippe est morte pour la France.

FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)

En cette journée de deuil, vous me permettrez de citer le grand résistant qui donne son nom à cette artère.

Il disait :

« Ce qu'ils attendent de nous, ce n'est pas un regret mais un serment. Ce n'est pas un sanglot mais un élan ».

Porter, dans notre pays, un grand élan.

Pour la paix. Pour la liberté. Pour la République.

Voilà ce que nous devons à Clarissa Jean-Philippe.

Voilà comment nous serons fidèles à sa mémoire.

Vive la République !

Vive la France !

Je vous remercie.

INFO 19

Publicité sur les trottoirs : un petit tour et puis s'en va

Il n'aura pas fallu longtemps au gouvernement pour faire marche arrière, toute, après l'étonnement – le mot est faible – suscité par son décret du 24 décembre 2017 sur l'expérimentation de la publicité sur les trottoirs.

Rappel des épisodes précédents : à la veille de Noël, un décret autorisait une expérimentation de 18 mois de la publicité apposée directement sur les trottoirs, dérogeant aussi bien aux règles du Code de la route qu'à celles du Code de l'environnement. L'expérimentation devait se dérouler dans les trois agglomérations de Nantes, Bordeaux et de la métropole de Lyon. Étonnement à l'AMF, qui n'a jamais entendu parler de ce décret et dont les représentants ne l'ont pas vu passer en Conseil national d'évaluation des normes. Et surtout, stupeur dans les collectivités concernées, le gouvernement n'ayant apparemment eu l'idée ni de leur demander leur avis ni même de les prévenir.

Les élus de Bordeaux et de Nantes ont d'ailleurs aussitôt fait connaître leur mécontentement, ceux de Bordeaux en signalant qu'ils n'avaient été « à aucun moment consultés ou informés de cette décision » ; ceux de Nantes en annonçant carrément qu'ils « refuseraient toute demande de marquage au sol ». Seule la métropole de Lyon se montrait moins ferme en annonçant une « consultation » sur le sujet avec toutes les communes la constituant.

En théorie, comme l'expliquait alors Maire info, le gouvernement avait la possibilité de passer en force, un décret signé du Premier ministre étant réglementairement supérieur à un arrêté municipal. Mais cela aurait été surprenant, presque au même moment où le Premier ministre, à la fin de son point presse de rentrée le 3 janvier, prenait soin de rappeler que le président de la République avait expressément demandé au gouvernement « de travailler en coopération étroite avec les collectivités territoriales et de les écouter ». Pas plus que cela n'aurait cadré avec la circulaire du 8 novembre 2017, signée d'Édouard Philippe, concernant « l'accord de méthode État-collectivités » prônant la concertation et demandant aux ministres de « ménager systématiquement des temps de dialogue avec les élus locaux ».

C'est d'ailleurs au nom des principes énoncés dans cette circulaire que le Premier ministre, hier soir, a annoncé que l'expérimentation était « suspendue », au moins pour Nantes et Bordeaux, « l'adoption de ce décret (n'ayant) pas été précédée d'une concertation suffisante avec les agglomérations concernées ».

Annnonce aussitôt suivie d'effet : ce matin, au Journal officiel, un arrêté des ministres concernés confirme la suspension de cette expérimentation à Bordeaux et Nantes. Elle reste donc possible à Lyon.

Reste à savoir ce qui sortira de la concertation voulue par le président du Grand Lyon auprès des 59 communes. Plusieurs maires, dont celui de Vénissieux, la deuxième ville de l'agglomération, ont déjà fait connaître leur « totale opposition » à cette expérimentation.

Source : Maire-Info



FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – POLICE MUNICIPALE

96, rue Blanche - 75009 PARIS - ☎01 42 80 22 22 - Fax 09 83 00 44 12

E-mail : contact.fafptpm@gmail.com - Sites Internet : www.policemunicipale.org et fafpt.org

Affiliée à la **FÉDÉRATION AUTONOME DE LA FONCTION PUBLIQUE (FA-FP)**